

Sommaire

Edito	1
Vie de la commune	2
Manifestations	3
Travaux	4
Calendrier	5
Infos utiles	6

Edito

La crise sanitaire que nous venons de traverser en France a durement frappé notre région et plus particulièrement notre département. Nous connaissons tous des personnes qui ont été touchées par le virus COVID-19 avec parfois des conséquences dramatiques.

C'est désormais une crise économique et sociale à laquelle nous allons devoir faire face dans les semaines et les mois à venir. Cette période qui s'installe va être très dure et elle doit être l'occasion de nous questionner sur notre modèle de développement.

Doit-on reprendre le cours de notre vie comme si rien ne venait de se passer ? N'est-il pas temps de nous interroger sur nos modes de consommation et de production ? N'est-il pas urgent d'agir pour les modifier en profondeur et ainsi préserver notre planète et l'humanité ?

Pendant le confinement, de nombreuses solidarités se sont mises en place entre voisins, entre amis et au sein des familles. Des services d'aide à la personne ont vu le jour au sein de la commune afin de ne laisser personne au bord du chemin. Des livraisons de producteurs ont été organisées chaque semaine. Des produits locaux issus de l'agriculture biologique et de grande qualité ont été livrés à plus d'une centaine de familles durant le confinement ce qui a conduit à la pérennisation de ce service de livraison aux habitants.

La solution passera indéniablement par le local et chacun d'entre nous détient une partie de la solution pour transformer la société afin qu'elle soit plus durable. « Penser global, agir local », cette expression sonne aujourd'hui comme une impérieuse nécessité pour redonner de l'espoir et envisager pour les générations qui vont nous succéder un monde meilleur.

Le Maire
Franck Rogovitz



mairieVV57220

Les dernières infos
en direct du compte twitter
et sur notre site !

Lien municipal Varize-Vaudoncourt

Directeur de la publication : Franck Rogovitz

Rédacteur : Gwladys André-Leloup

Comité de rédaction : Brigitte Colliot, Christophe Galvani,
Pascal Hamman, Patricia Pigeon



Elections

Le conseil municipal d'installation a eu lieu samedi le 23 mai 2020. Franck Rogovitz, Maire sortant, a été réélu. Il s'est entouré de quatre adjoints : Brigitte Colliot, 1ère adjointe en charge des solidarités et de l'embellissement, Rémy Reslinger, 2ème adjoint en charge des travaux, Pascal Hamman, 3ème adjoint en charge des manifestations et de la vie associative et Gwladys André-Leloup, 4ème adjointe en charge de la communication. Tous ont été élus à l'unanimité.

Les autres membres du conseil sont Michel Attinetti, Grégoire Chaudron, Christian Edlinger, Marie-Laure Fornies, Christophe Galvani, Anne-Marie Hartard, Evelyne Lampert, Eric Picco, Patricia Pigeon et Dominique Théobald. Vous pouvez retrouver l'ensemble des commissions municipales et des délégations sur Varize.fr.



Acheter autrement

Le confinement aura été l'occasion de revoir nos habitudes et de repenser à un mode de vie et de consommation plus responsable, local et respectueux de l'environnement et du travail de proximité, en privilégiant les filières courtes.

Ainsi, fin mars, la municipalité a mis en place un partenariat avec Georges Gross, maraîcher bio de la ferme de Domangeville et producteur depuis cette année sur un terrain de l'ESAT de Varize. Afin de compenser la fermeture des marchés de la région, il a accepté de livrer chaque semaine des paniers de légumes bio, des œufs, du miel, des plants de légumes etc ... à Varize-Vaudoncourt. Une centaine de familles de la commune a donc bénéficié de ces livraisons sur le marché hebdomadaire de producteurs locaux.



L'ESAT de Varize l'a rapidement rejoint pour proposer à la vente des fleurs puis, à son tour, Luc Muller, éleveur également en filière bio, de la ferme de Thury qui propose une offre diversifiée en viande (poulet, bœuf, veau, porc). Jonathan et Céline Zydko qui habitent la commune ont

proposé, depuis la fromagerie du Grand Cerf qu'ils tiennent à Metz des livraisons à domicile, sur commande.

L'événement a reçu un tel accueil des habitants qu'il a été prolongé après le déconfinement, devenant le rendez-vous hebdomadaire des amateurs de denrées de saison, locales et bio. Des abonnements et commandes sont toujours possibles et les livraisons ont lieu tous les mercredis à 18h sur le parking de la salle des fêtes ou à couvert dans la salle en cas de météo capricieuse.

Pour plus d'informations ou pour commander des paniers bio ou de la viande, vous pouvez contacter notre référente communale «producteurs locaux» Evelyne Lampert au 06 98 26 74 94.

Livraison de fromage, crème et beurre auprès de M. Zydko au 07 83 00 82 88.

Livraisons de courses et de repas à domicile

Afin de permettre aux personnes les plus vulnérables de rester confinées en toute sécurité à leur domicile, la commune a organisé la livraison quotidienne de repas préparés par l'ESAT en partenariat avec ELIOR, confectionnés à partir de produits frais et dans le cadre de menus équilibrés. La livraison de courses et médicaments à domicile a été mise en place auprès des personnes isolées, malades ou dans l'incapacité de se déplacer. Ces deux services ont été assurés dans le respect des conditions d'hygiène et de sécurité face au virus.

Avec le déconfinement, le service de portage de repas à domicile a été pérennisé par l'ESAT de Varize et s'est diversifié avec la livraison à domicile de repas de l'Auberge de Varize.

Merci à l'ESAT de Varize et plus particulièrement à son Directeur, Philippe Petit, ainsi qu'à toute son équipe, pour leur participation active à tous ces services rendus aux habitants durant la période de confinement.

LIVRAISONS
TOUS LES
MERCREDIS
À 18H À
LA SALLE
DES FÊTES

MENUS À
RÉSERVER :
03 87 64 06 79
POUR L'AUBERGE
03 87 79 35 35
POUR L'ESAT

Masques en tissu

Début avril, une production de masques en coton a débuté dans la commune à l'initiative de Christophe Galvani par le biais du foyer Varize-Vaudoncourt. Claudine et Rémy Reslinger ont lancé la production avec succès puis, suite à un appel à bénévoles lancé par le Foyer, plus de 200 masques en coton lavables et réutilisables ont été réalisés. Les masques ont été distribués aux habitants qui le souhaitent par un passage à domicile et lors des permanences de la bibliothèque associative.

Enfin, la commune a distribué dans les boîtes-aux-lettres avant le déconfinement un masque en coton lavable pour chaque habitant.

Premiers répondants

La municipalité a été sensibilisée l'année dernière au dispositif mis en place par l'Association Française des Premiers Répondants (AFPR).

L'application mobile de l'AFPR permet à tout secouriste d'intervenir dès que possible quand survient un problème à proximité du lieu où il se trouve. Huit habitants de la commune ont été formés aux gestes de premiers secours en début d'année 2020 et ont obtenu le PSC1. Les agents du syndicat scolaire ont également tous suivi cette formation. La Commune a par ailleurs installé un défibrillateur sur le mur à l'extérieur de la mairie.



Les pompiers au secours de l'entreprise Laglasse

L'entreprise familiale Laglasse, spécialisée dans la transformation de bois et la fabrication de merrains, connue dans le monde entier pour ses exportations de produits œnologiques, a été malheureusement victime des flammes mardi 21 avril en soirée.

L'incendie a ravagé un bâtiment de la scierie contenant un four de torréfaction sans, fort heureusement, faire de victime. Grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers de Metz, Boulay, Courcelles-Chaussy, Faulquemont, Hagondange et Hombourg-Haut, les autres bâtiments ainsi que les appareils de production ont pu être sauvés. Un circuit de tuyaux reliés au point de puisage réalisé dans la Nied a permis d'assurer aux pompiers des réserves en eau suffisantes pour venir à bout de l'incendie et maintenir le reste du site hors-feu.



Dès le 11 mai, l'entreprise a annoncé être en mesure de reprendre son activité.

Manifestations

Voeux de la municipalité

Depuis 6 ans, la cérémonie des vœux permet l'accueil des nouveaux habitants dans la commune et la rencontre entre tous les acteurs qui font Varize-Vaudoncourt : entreprises, associations, habitants de longue date, élus ...

C'est aussi l'occasion de remercier les personnes qui participent à la vie de la commune et la font vivre, l'embellissent, font parler d'elle.

Les différents partenaires y ont été vivement remerciés et invités à renouveler leur confiance.



«Une oreille pour Thomas» : concert solidaire et couscous

Le 17 janvier 2020 a eu lieu pour la première fois depuis de nombreuses années, à Varize-Vaudoncourt, un concert vocal au sein de l'Eglise Saint Martin, au profit de l'association « Une Oreille pour Thomas ». Ce concert a rassemblé trois ensembles vocaux : Eclats de voix, 100 demi mesure et H2Ommes de Falck sous la direction de Eléonore et Jean-Claude Przybyla.

Cet évènement a été proposé par une choriste membre de ces chorales afin de soutenir l'association et de collecter des fonds pour la reconstruction de l'oreille du petit Thomas Pigeon, né avec une aplasie majeure de l'oreille droite. Cette opération est prévue en septembre prochain aux Etats-Unis.



Ce concert, qui a rassemblé une centaine de personnes, a permis de récolter la somme de 1470€. Il a pu voir le jour grâce au soutien de Monsieur l'Abbé Gérard Kaiser et de tous les membres du conseil de Fabrique de Varize-Vaudoncourt.

Le 22 février 2020, L'association « Une Oreille pour Thomas » organisait pour la deuxième fois à la salle des fêtes communale un repas caritatif avec, au menu, un excellent couscous préparé par les soins du chef bénévole.

Dans une ambiance chaleureuse et gourmande, la soirée a été animée par un DJ. Ce repas a permis de récolter la très belle somme de 1500€ grâce aux bénéficiaires du repas et à la participation des convives à la tombola, composée de nombreux lots offerts par les commerçants du secteur de Boulay et des amis de la famille.



«Varize est une commune solidaire et généreuse», cela fait chaud au cœur des fondateurs de l'association, Patricia et Xavier Pigeon.

Les parents de Thomas remercient encore une fois, toutes les personnes venues à ce repas, celles qui ont participé au bon déroulement de cette soirée et les habitants des communes qui apportent un soutien sans faille au petit Thomas.

Travaux

Un nouveau mur de soutènement du parking de la salle des fêtes

Le mur de soutènement du parking de la salle des fêtes s'était écroulé en partie fin 2019. Des travaux de construction d'un nouveau mur ont été réalisés à l'aide de murs poids en béton. Le montant des travaux s'élève à 40 657€ HT et une subvention de l'Etat a été obtenue à hauteur de 50%. Les travaux de finition ont été réalisés par l'ouvrier communal avec la plantation d'une vingtaine d'arbustes et la mise en place d'un paillage au sol.



Très Haut Débit

Les entreprises de BTP ont repris les chantiers de pré-raccordement sur le secteur de Boulay à un rythme soutenu. La commercialisation va être lancée au mois de juillet 2020 avec une première offre de l'opérateur Orange qui est le premier fournisseur d'accès sur le réseau.

Antenne téléphonie mobile SFR

L'installation du pylône SFR à proximité de l'aire de covoiturage est achevée. La mise en place des antennes est réalisée et leur mise en service devrait être effective au mois de juillet 2020.

Calendrier de fin d'année

du 26 juillet au 31 octobre 2020

«Regard posé» : peintures de Betovel au musée Clément Kieffer les dimanches de 14 à 18h

11 octobre 2020

Repas des anciens

31 octobre 2020

Fête d'halloween

11 novembre 2020

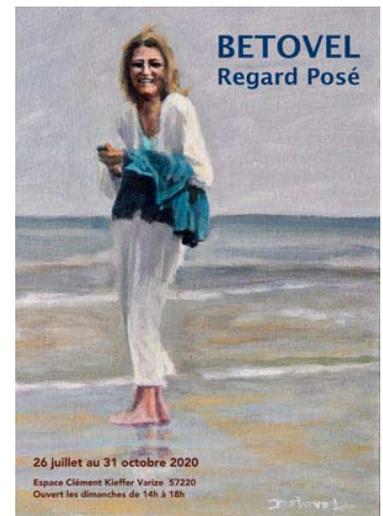
Cérémonie commémorative de la fin de la seconde guerre mondiale

21 novembre 2020

Soirée Beaujolais

6 décembre 2020

Fête de St Nicolas



Informations utiles

Chenilles urticantes, la chenille processionnaire du chêne

L'Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand-Est informe de la prolifération de chenilles processionnaires du chêne, urticantes, dans les forêts, parcs et jardins de la région.

Ne pas confondre la chenille du bombyx disparate, non urticante, de couleur brune orangée plus longue et d'une taille adulte de 7 cm avec la chenille processionnaire du chêne, très urticante, de couleur noire avec des poils blancs et de 5 cm de taille adulte.

Attention : La destruction de ces chenilles ou de leurs nids est une affaire de professionnels

Quelques conseils de précautions et de conduite à tenir :

- éviter les promenades par temps sec et venteux : les poils urticants microscopiques (0,1 à 0,2 mm) sont très volatiles,
- en cas de promenade en forêt : porter des vêtements protecteurs (manches et pantalons longs, couvre-chef, lunettes),
- ne pas approcher et surtout ne pas toucher ces chenilles ou leurs nids,
- en cas de doute d'exposition : ne pas se frotter les yeux et au retour de ballade prendre une douche et laver les habits,
- en cas de constatation de présence de chenilles ou de nids, informer la mairie ou directement le deuxième adjoint, Rémy Reslinger au 06 62 86 17 81.

Symptômes si vous avez été exposé :

- contact avec la peau : apparition de rougeurs dans les 8 heures avec sévères démangeaisons,
- contact avec les yeux : développement d'une conjonctivite après 1 à 4 heures,
- contact par inhalation : éternuements, maux de gorge et éventuellement difficultés respiratoires,
- contact par ingestion : irritation des muqueuses de la bouche et de l'intestin avec vomissement et douleur abdominale.

En cas de symptômes légers, consulter votre médecin traitant ou un médecin généraliste. Appeler le 15 ou consulter un service d'urgence uniquement en cas d'apparition de signes graves : vomissements, malaises, vertiges, difficulté à déglutir, difficulté respiratoire ou atteinte sévère des yeux.

Plus d'informations sur <https://www.grand-est.ars.sante.fr>



chenille du bombyx disparate



chenille processionnaire du chêne

Bon à savoir

- Culte catholique : Archiprêtre KAISER 03 87 57 00 59
- Culte protestant : Boulay 03 87 64 00 19
- Correspondant Républicain Lorrain : Jean-Jacques KLEIN 03 87 64 24 74
- Collecte déchets (multiflux) : tous les mercredis
- Conteneurs à verre : deux conteneurs sont installés, l'un derrière le terrain de tennis et le second au Pont de la Nied Allemande côté Vaudoncourt
- Recyclage des textiles : le conteneur de recyclage des textiles est situé derrière le terrain de tennis



- Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est installé sur le mur de la mairie.



Commandes groupées de fioul

La municipalité continue à organiser des commandes groupées de fioul permettant ainsi de profiter de tarifs plus avantageux. Trois commandes sont organisées généralement par année: en janvier, juin et septembre. La dernière a eu lieu en avril, au lieu de juin habituellement, en bénéficiant d'un prix bas dû au confinement.

La prochaine sera donc organisée en septembre. Les nouvelles personnes intéressées par ces commandes groupées peuvent se faire connaître en mairie ou contacter directement M. Rémy Reslinger, coordinateur :

06 62 86 17 81 ou rreslinger@aol.com

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Boulay

Lundi	-	14h-18h
Mardi	10h-12h	14h-18h
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Jeudi	10h-12h	14h-18h
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	9h30-12h	14h-18h
Dimanche	10h-12h	-

Permanences bibliothèque

Mercredi 14h-18h

Horaires d'accueil en mairie

Mardi	9h-11h30
Mercredi	13h-16h45
Vendredi	16h-18h45
Samedi	10h-11h30



Le secrétaire de mairie sera en congés du 20/07 au 01/08.

Numéros utiles

Mairie	03 87 64 21 67
e-mail	mairie.varize@orange.fr
internet	www.varize.fr
twitter	mairieVV57220
Syndicat des eaux Varize (SIEB)	03 87 79 36 37
et de Vaudoncourt (SEBVF)	03 87 29 30 31
Perception de Creutzwald	03 87 82 41 08
Gendarmerie-police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Communauté de communes	03 87 79 52 90
Espace Info Energie	03 87 50 82 21
	ou 0 810 422 422
Transport à la demande (Soli'Bus)	03 87 37 52 59
SYDEME (déchets)	03 87 00 01 01
Groupe scolaire Varize	03 87 64 18 87
Accueil périscolaire	03 87 63 92 61

Nuisances sonores

L'utilisation de matériels bruyants (tondeuses, engins mécaniques, etc...) est tolérée en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Brûlage de déchets

Il est rappelé que le brûlage à l'air libre de tout type de déchets (déchets verts, cartons, plastiques, etc...) est interdit. Merci de déposer vos déchets en déchetterie.